

# *L'extractivisme entre conservation et développement*

**Florence Pinton**

sociologue

**Catherine Aubertin**

économiste

La généralisation des références à l'environnement dans l'élaboration des politiques nationales et internationales est le signe d'une modification des relations que les hommes entretiennent avec leur territoire et plus généralement avec la nature. À ces nouvelles constructions sociales de la nature correspondent des dispositifs de gestion de l'environnement dont la légitimité se réclame du développement durable.

La combinaison des impératifs de développement et de protection de l'environnement à une échelle planétaire se traduit aujourd'hui par la remise en cause d'une gestion centralisée au profit d'une gestion locale des ressources naturelles, impliquant les populations concernées.

La gestion des ressources naturelles peut révéler une logique qui privilégie la reproduction de l'écosystème, mais elle peut aussi être la base d'une revendication des populations locales pour maîtriser leur développement et s'intégrer au marché. La perception de la « conservation » a ainsi considérablement évolué, en rompant, d'un côté, avec la préservation stricte qui exclut l'homme de l'espace protégé et en rejoignant, de l'autre, les objectifs de développement qui imposent une certaine rationalité économique. Cet éventail de perceptions alimente les débats internationaux sur la conservation des forêts et entretient plus précisément les polémiques concernant la place de l'extractivisme dans le développement durable ; les uns se réfèrent d'abord à la question du marché, les autres à sa valeur conservacionniste. La construction politique et sociale de la réserve extractiviste, au Brésil, témoigne de cette versatilité.

## L'extractivisme, quel modèle ?

L'extractivisme renvoie à une pratique universelle, celle de l'exploitation de ressources naturelles spontanées. Il n'est pas lié à une technique, à un milieu ou à un système de production mais désigne une grande diversité de situations et de milieux où se combinent ressources biologiques, techniques d'exploitation et systèmes de production.

Popularisé dans les luttes sociales engagées par les *seringueiros*, les collecteurs de caoutchouc du Brésil, il évoque aujourd'hui les milieux forestiers tropicaux même si, dans la réalité, cette pratique est présente aussi bien en forêt primaire qu'en milieu fortement anthropisé et couvre une grande variabilité de rapports entre l'homme et le milieu, sur tous les continents.

L'insertion de l'extractivisme dans la problématique du développement durable s'avère très confuse, puisqu'on ne sait pas à quel extractivisme il est fait référence. Peut-on extrapoler certaines des qualités de l'activité, observées dans des situations spécifiques, pour en faire un modèle de réservoir de biodiversité, de conservation de la forêt tropicale, d'aménagement de l'Amazonie, de développement économique ou encore de substitut de réforme agraire, ou faut-il la limiter à une activité économique complémentaire et interstitielle ? La question, mal posée, trahit la polysémie du concept de développement durable avec toutes ses filiations théoriques et intellectuelles, qui permet à chacun d'étayer ses convictions et d'en faire un modèle de développement ou d'équité sociale, ou encore un modèle de conservation ou d'exploitation de la forêt, etc.

Cette mobilisation interdisciplinaire sur fond de controverses a conduit à construire une typologie des différentes formes que pouvait prendre l'extractivisme et à réfléchir, dans chaque cas de figure, sur les possibilités évolutives, compte tenu des particularités biologiques de la ressource, de la spécificité des systèmes de production, de l'histoire locale, etc. (LESCURE *et al.*, 1994).

Une autre façon d'aborder le sujet est de se limiter à un modèle précis d'extractivisme, en privilégiant celui de réserve extractiviste qui s'inscrit parfaitement dans le débat mondial concernant les politiques à mener en termes de conservation et de gestion des ressources naturelles renouvelables. Correspond-elle aux récentes politiques conservationnistes fondées sur la participation des populations locales à la gestion d'un espace protégé ou à des politiques de développement durable intégrant la dimension environnementale dans une problématique économique ? L'objectif est de situer les représentations des différents acteurs et de s'interroger sur le processus qui a conduit la communauté internationale et l'État brésilien à reconnaître dans une activité fores-



dimensions favorisent la pratique de la chasse, de la pêche, de la cueillette et éventuellement de l'agriculture sur brûlis.

Au cours des années soixante-dix, les cours du caoutchouc sont très bas alors que l'ouverture des routes rend accessibles des espaces forestiers jusque-là seulement desservis par les fleuves. Les patrons vendent leurs titres précaires à des investisseurs attirés par les aides fiscales attachées à de nouvelles activités : élevage, agriculture commerciale, exploitation forestière. Les *seringueiros* sont libérés du joug des patrons et ceux qui font le choix de rester en forêt poursuivent une économie extractive associée à d'autres activités pratiquées dans les interstices de la forêt (ALMEIDA, 1995) L'usage collectif de grands territoires et une faible pression démographique garantissent la pérennité des zones d'exploitation et l'intégrité de la forêt.

Le processus de privatisation déclenché par la vente des terres au sein des *seringais* a pour conséquence l'expulsion des *seringueiros* et la déforestation. Parallèlement, l'objectif de régularisation foncière poursuivi par l'Institut national de réforme agraire et de colonisation (INCRA) conduit à une division des terres non privatisées en lots individuels et leur distribution aux *seringueiros* par module rural de 100 ha. La création de ce module va bouleverser tout le système d'appropriation collective des ressources qui devient tributaire des stratégies familiales et individuelles. Qu'une famille soit tentée par la vente de son module, généralement au profit d'un *fazendeiro* voisin, et tout l'équilibre écologique de l'ensemble est remis en cause. Le module vendu est bientôt défriché pour permettre des activités productives. Les chemins d'hévéas sont coupés, la reproduction du gibier et l'accès aux produits de cueillette sont menacés. Ces comportements individualistes, nuisibles à ceux du voisinage qui pratiquent les activités extractivistes, amplifient la situation générale de désorganisation qui conduit à la naissance des mouvements des *seringueiros*. Il s'agit de lutter à la fois contre l'expropriation et le morcellement des terres. Au-delà de l'affirmation de droits fonciers, les conditions d'exploitation des produits de la forêt doivent être conservées. La solution de la réserve extractiviste apparaîtra aux *seringueiros* comme la forme la mieux adaptée de régularisation foncière (ALMEIDA, 1995).

Cette lutte locale contre l'individualisme agraire va avoir un énorme écho sur le plan international. Grâce à l'action de Chico Mendes, un relais se fait avec des mouvements écologistes internationaux. Les revendications des *seringueiros* sont diffusées auprès du public comme une volonté de conserver la forêt amazonienne devenue entre-temps patrimoine de l'hu-

manité. Ce qui était d'abord un mouvement isolé et corporatiste acquiert une légitimité et une reconnaissance internationales en allant dans le sens de l'intérêt général. L'Amazonie traditionnelle s'impose comme une référence, en opposition au modèle de modernité poursuivi jusqu'alors : ouverture de grands axes de communication, soutien à l'expansion des entreprises minières et hydroélectriques, colonisation des terres neuves pour l'élevage et les cultures de rente.

La réserve extractiviste s'inscrit dans l'histoire récente de la construction des problèmes d'environnement. Elle témoigne du besoin de trouver un accord, entre les instances et les intérêts mondiaux, nationaux et locaux, sur les moyens à mettre en œuvre pour la préservation de l'Amazonie. Si les trois niveaux de préoccupations ont pu converger pour présenter la réserve extractiviste comme une solution, c'est bien sûr au prix de quelques contorsions. On peut se poser la question de savoir comment un groupe local d'usagers de la forêt parvient à symboliser une relation spécifique entre pratiques, ressources naturelles et environnement, et comment cette relation gagne, à un moment donné, une légitimité universelle.

L'affaiblissement des États, le développement des ONG et des revendications locales ont mis au centre du débat la participation des populations à la gestion des ressources locales. Les *seringueiros* de l'Acre ont vite compris l'intérêt d'une alliance large avec les écologistes et de la dilution de leur revendication foncière dans une prise de position reconnaissant l'inadéquation de la propriété privée à la gestion du milieu forestier amazonien. Cette alliance a conduit à l'émergence du « peuple de la forêt » réunissant d'anciens ennemis irréductibles, Indiens et *seringueiros*, et transformant ces derniers en écologistes spontanés<sup>1</sup>. La réserve extractiviste s'est d'ailleurs inspirée du modèle de la réserve indigène. Mais les Amérindiens, bien que populations traditionnelles, posent des questions politiques très sensibles qui les mettent sous la juridiction du ministère de l'Intérieur.

La revendication des *seringueiros* de l'Acre a été diffusée et popularisée par les représentants du Conseil national des *seringueiros* auprès des populations de collecteurs libérés de leurs patrons, du fait de la baisse des cours du caoutchouc et de l'affaiblissement du système social qui caractérise l'extractivisme. Hier encore dépendantes, ces populations riveraines des fleuves sont devenues aujourd'hui autonomes sans pour

## La réserve extractiviste

## La réforme agraire des *seringueiros* de l'Acre

<sup>1</sup> Dans l'histoire et la littérature du Brésil, le *seringueiro* est stigmatisé comme Nordestin asservi, victime de l'enfer vert mais tueur d'Indiens.

autant trouver leur place dans une économie marchande et sans bénéficier d'un statut social. La disparition des patrons et le risque d'un changement de propriétaire foncier confrontent ceux qui restent en forêt à une triple précarité : précarité économique (disparition du marché avec la perte de l'accès aux réseaux de commercialisation), précarité foncière (illégalité de l'occupation des terres et risques d'expulsion), précarité sociale (isolement et crise identitaire). Dans ce contexte, la création d'une réserve extractiviste répond à une revendication territoriale car elle est un moyen de garantir des droits à ses occupants.

Le statut de réserve extractiviste assure une maîtrise foncière par l'appropriation collective des terres, se distinguant ainsi des processus de différenciation sociale et de concentration foncière qui accompagnent systématiquement, en Amazonie, les régularisations foncières basées sur la propriété privée et individuelle<sup>2</sup>. L'Église, omniprésente, proche des militants du Parti des travailleurs, parfois relayée par les mouvements d'éducation de base, reconnaît son idéal communautaire dans la réserve extractiviste. Elle craint que l'établissement de titres de propriété individuels ne fragilise la cohésion sociale des récents regroupements communautaires dont elle est à l'origine. Religieux et militants appuient, quand ils n'anticipent pas, les demandes de réserves au nom des populations locales. En s'inscrivant dans les débats sur les formes sociales les plus adaptées à la gestion des ressources naturelles, la demande est rapidement relayée à l'échelon international et mobilise de nombreuses ONG qui vont parcourir ces régions isolées.

<sup>2</sup> On peut généraliser ce processus à l'ensemble de l'Amérique latine, caractérisé par une structure agraire fondée sur l'opposition entre minifundium et latifundium (CHONCHOL, 1995).

### **Patrimoine de l'humanité et ressources virtuelles**

La visite de Chico Mendes au Congrès américain a rencontré un énorme écho. L'Amazonie figure désormais parmi les problèmes globaux d'environnement. La réserve extractiviste constitue concrètement l'action locale que les penseurs du « global » appellent de leurs vœux.

Sur le plan international, le débat autour de la protection de l'environnement et de la diversité biologique a évolué. Dès les années soixante, les mouvements écologistes internationaux visent la protection d'espèces animales emblématiques (baleines, pandas, éléphants...). Petit à petit, la nécessité de préserver les écosystèmes abritant ces espèces protégées s'est imposée comme une démarche écologique plus rationnelle et l'attention s'est ainsi déplacée vers la conservation des milieux. Les propositions d'action excluant l'homme, éternel prédateur, et les expériences de réserves soumises à la juridiction d'un État comme moyen de contrôle sont loin d'être concluantes dans le nouveau contexte où le mot d'ordre de développement durable s'impose, comme autre paradigme des rela-

tions des hommes avec la nature. Le devoir de conservation vis-à-vis des générations futures, qui implique une gestion patrimoniale de la nature (OLLAGNON, 1989), génère un intérêt renouvelé pour le savoir populaire lié à l'usage des ressources et des milieux. La conférence de la Cnued, à Rio en 1992, cherche les voies possibles d'une réconciliation entre environnement et développement.

Parallèlement, la diversité biologique est devenue, à la fin des années quatre-vingt, la biodiversité. Les enjeux économiques, liés aux progrès des biotechnologies, ont gagné du terrain et concentrent désormais l'intérêt, non plus sur les espèces ou les écosystèmes, mais sur les gènes, sources de denrées alimentaires, de produits chimiques et pharmaceutiques, d'informations pour le génie génétique.

D'une vision affective et éthique de la biodiversité, on est passé à une vision marchande où la biodiversité, réduite aux ressources génétiques virtuelles, devient un ensemble d'intrants pour la production. Le problème de la propriété et du droit de breveter les ressources se pose alors, influençant fortement les termes de la Convention sur la diversité biologique.

L'opinion publique internationale rend compte de cette extension de la sphère économique au vivant. Après s'être intéressée à certaines espèces amazoniennes, elle s'est souciée des fonctions de l'écosystème forestier pour se concentrer maintenant sur son rôle de réservoir de biodiversité, certains biologistes affirmant que l'Amazonie renferme plus de la moitié des ressources génétiques mondiales, identifiées ou non. Cette opinion publique produit désormais une demande environnementale pour les produits verts et pour l'écotourisme. Elle se range aux côtés du peuple de la forêt, non plus au nom de la défense des minorités et de leurs droits fonciers, mais parce que celui-ci est supposé gérer au mieux cet environnement dans l'intérêt collectif. Les *seringueiros* et la réserve extractiviste se prêtent parfaitement à cette nouvelle représentation romantique que les urbains du Nord se font de la nature tropicale et de ses habitants.

Si, dans les conférences internationales, le Brésil entend bien faire valoir sa souveraineté sur ses ressources, dans son espace national, la préservation ne semble pas être une priorité<sup>3</sup>. Les contradictions sont patentes. Alors que la création des réserves extractivistes semble répondre à des revendications sociales localisées, elles sont présentées comme un gage de bonne volonté écologique pour une opinion internationale choquée par l'image de l'Amazonie en flammes. Par ailleurs, la politique d'intégration de l'Amazonie se poursuit, quadrillant la forêt de routes au bord desquelles sont concentrés la plupart des investissements.

## Unités de conservation entre axes et pôles au Brésil

<sup>3</sup> En 1989, le plan *Nossa Natureza* constitue surtout un effet d'annonce. Il faut attendre juillet 1996 pour que le président de la République, Fernando Henrique Cardoso, annonce, sous la forme d'une mesure provisoire et d'un décret, un nouvel ensemble de mesures pour l'environnement, *O pacote ecológico*. Il s'agit essentiellement d'une réforme du code forestier.

### *Les avatars des réserves*

Les réserves extractivistes vont connaître plusieurs avatars qui témoignent de l'évolution des rapports de force internes et qui rendent compte des projets successifs d'aménagement de l'Amazonie.

La première revendication des collecteurs de caoutchouc de l'Acre portant sur la création de réserves extractivistes date de 1985, l'année de la chute du régime militaire. L'ouverture politique facilite l'expression des minorités organisées. L'assassinat de Chico Mendes et les pressions internationales qui en résultent accélèrent le processus et le président Sarney signe en 1990 le décret d'ouverture de quatre réserves extractivistes, unités de conservation. Il y en a deux dans l'Acre, une dans l'Amapa, la dernière dans le Rondonia, totalisant plus deux millions d'hectares et regroupant 22 252 personnes.

En tant qu'unités de conservation, le territoire des réserves extractivistes appartient à l'Union fédérale. Leur vocation est une utilisation soutenable alliée à la conservation des ressources naturelles renouvelables par la population locale vivant traditionnellement des produits de la forêt. Une concession de droit d'usage est délivrée à l'organisation représentant les habitants de la réserve, sous condition de suivi d'un plan d'utilisation approuvé par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles (Ibama). La réserve extractiviste implique donc :

- une richesse potentielle en ressources forestières non ligneuses (possibilité de cueillette commerciale) ;
- la présence de populations vivant traditionnellement de ces activités (communautés organisées) ;
- la mise en œuvre concertée et collective d'une utilisation soutenable (négociation et contrat État-communauté).

Dans la mouvance du Sommet de la Terre, cinq réserves supplémentaires sont créées. Le contenu a encore évolué. La réserve extractiviste n'est plus directement liée à la forêt et à la défense de l'environnement. Elle concerne les populations traditionnelles dont l'économie et les traditions culturelles reposent sur l'usage d'une ressource naturelle. Le territoire occupé par une collectivité de pêcheurs vivant de l'exploitation d'un petit mollusque sur le littoral du sud du Brésil obtient ainsi le statut de réserve extractiviste. Quatre autres collectivités exploitant le palmier *babaçu*, arbre caractéristique des friches forestières de l'État de Maranhão, ont également eu gain de cause. L'Ibama a approuvé en juillet 1996 le premier plan de gestion de l'une d'entre elles, le *Quilombo de Frechal*, dont la population est issue des rassemblements d'esclaves noirs fugitifs.





de ressources minérales et énergétiques (gaz, pétrole, charbon de bois, cours d'eau) qu'il faut stratégiquement désenclaver — qui va à l'encontre des préoccupations de préservation de la forêt. On sait que l'ouverture de routes modifie totalement les données de l'exploitation des ressources naturelles de la forêt. Elle attire les flux migratoires, donne naissance à un marché foncier, met en contact des migrants avec les populations indigènes encore isolées, accélère le déboisement.

La carte d'occupation de l'Amazonie ressemble à un grand patchwork. C'est autour des grands axes de communication que l'on trouve la plupart des investissements et les fronts de colonisation encadrés par l'Inra. Entre axes et pôles, comment les populations qui vivent de la forêt pourront-elles survivre (Friends of the Earth, 1996) ? Pourtant, avec la Banque mondiale et le G7, le club des sept pays les plus riches du monde, le gouvernement brésilien a aussi entrepris la réalisation d'un programme pilote pour la conservation des forêts tropicales. Ses financements sont modestes par rapport aux projets d'infrastructures évoqués<sup>4</sup> car, du budget initial d'un milliard de dollars, on est passé à 250 millions sur cinq ans. Les réserves extractivistes, cette fois limitées aux quatre premières réserves « amazoniennes », semblent être une pièce maîtresse du dispositif à insérer « entre axes et pôles ». Elles peuvent trouver une place, loin des axes, dans les interstices, comme des « archipels de nature » entre les réserves indigènes, les zones réservées à la bioprospection, les terres de l'Armée... De fait, on s'aperçoit que l'on aboutit à des superpositions de surfaces protégées, en particulier au détriment des réserves indigènes, et l'on peut être sceptique devant la revendication du Conseil national des *seringueiros* de classer 10 % du territoire amazonien en espace d'usage collectif au nom d'une « réforme agraire écologique ».

<sup>4</sup> Les coûts sont évalués à 2,25 milliards de reais (1 R = 1 US\$).

## Territoires revendiqués, protégés ou disputés ?

### Un héritage des patrons ?

Le processus de « patrimonialisation » (Ost, 1995) de la nature a entraîné, à l'échelle internationale, la multiplication de politiques environnementales dont le but est à la fois de préserver des écosystèmes remarquables et d'infléchir des habitudes de production considérées comme peu respectueuses de l'environnement. C'est le cas en Europe, dans le domaine de l'agriculture et de l'économie forestière, où les experts ont la charge d'inventorier les écosystèmes dits remarquables, afin de leur appliquer une législation particulière qui vise à les protéger. Leur plan de gestion résultera d'un processus de négociation plus ou moins bien mené avec les usagers locaux et de la mise en place de dispo-

sitifs institutionnels aux échelles régionale et locale pour rendre compatibles arbitrage collectif et comportements individuels. Bien que considérée comme espace de conservation, la construction sociale de la réserve extractiviste ne relève pas de la même logique dans la mesure où elle prend naissance dans une demande locale. On peut s'interroger alors sur l'origine de la demande sociale et sur les critères de reconnaissance du territoire dans sa dimension spatiale et sociale. Ce qui nous amène à nous pencher sur les conditions de réussite de son appropriation collective. Nous répondrons partiellement et sous la forme d'hypothèses de travail à ces interrogations.

La revendication du statut de réserve extractiviste suppose la présence relativement ancienne d'une population vivant de l'exploitation des ressources naturelles de ce territoire. Ce constat signifie implicitement qu'il y a des ressources commercialisables, près des voies de communication essentiellement fluviales, que des pratiques d'exploitation à faible impact sur le milieu permettent la pérennité de l'exploitation, enfin qu'il existe une population fragilisée car privée de droit foncier sur le territoire qu'elle occupe. Peu de populations répondent à l'ensemble de ces critères en Amazonie, à l'exception de certains groupes d'Indiens et de collecteurs libérés de leur patron et attachés à leur espace de production<sup>5</sup>. Si l'on pousse plus loin le raisonnement, cela signifie que là, et seulement là, où les patrons auraient installé leurs clients il y aurait aujourd'hui des « communautés » susceptibles de revendiquer collectivement le statut de réserve. Les barons de l'extractivisme auraient donc décidé de la carte virtuelle des réserves extractivistes ! On leur devrait la découverte des ressources exploitables sur les territoires le long des fleuves et l'acheminement et la mise au travail de la population présente. L'organisation du travail liée à *l'aviamento*, dont on a dénoncé le coût social, pourrait avoir été, pour certaines ressources, satisfaisante sur le plan écologique<sup>6</sup>. Ce qui autorise certains groupes de collecteurs à formuler des revendications territoriales, non sur la base des activités économiques menées sous la direction des patrons, mais sur la base de pratiques écologiques et de relations au territoire.

On peut avoir ici l'audace d'un second raccourci qui a l'avantage de sa valeur heuristique. En apparaissant comme une solution « relais » à une ancienne situation d'exploitation de la main-d'œuvre, la réserve extractiviste pose immédiatement la question de la gestion collective de l'espace et donc du contrôle social qui doit se substituer à une figure patronale conjuguant à des degrés divers autorité et paternalisme.

Ceux qui ont soutenu la création des réserves extractivistes en fondant leur argumentaire sur des dimensions culturelles (postulant l'existence de

### *La construction du territoire*

<sup>5</sup> L'extractivisme se caractérise en Amazonie par de très bas niveaux d'investissement et de développement technologique, des actions de très faible impact diluées dans un territoire immense et une faible pression démographique, ce qui a permis de le parer d'une vertu conservatoire (EMPERAIRE et LESCLURE, 1994).

<sup>6</sup> Nous avons souvent décrit dans nos recherches les grands patrons comme des prédateurs des ressources naturelles.

### *Une gestion collective à inventer*

<sup>7</sup> En d'autres termes, leurs pratiques et représentations visaient à maintenir l'abondance des ressources naturelles. Cette « économie de l'abondance » caractérise effectivement de nombreux groupes Amérindiens du bassin amazonien (GRENAND et GRENAND, 1996).

modèles culturels adaptés à la défense de la forêt) et sociales (identifiant des traditions de coopération et d'équité) ont confondu plusieurs choses. Une erreur est de faire l'amalgame entre population traditionnelle et vie communautaire, et de présupposer des comportements guidés par des modèles culturels conservacionnistes<sup>7</sup>. Après plusieurs générations d'asservissement, les familles de collecteurs ont du mal à se dégager de la figure patronale et affichent des comportements individualistes difficilement compatibles avec des actions collectives. Les décisions se prennent à l'échelle de l'individu ou de la famille nucléaire indépendamment d'un intérêt collectif, et s'appuient sur des réseaux importants de parenté, de voisinage et de clientélisme. Cela est étayé par le constat de plusieurs chercheurs, qui ont mis en évidence, dans les réserves qu'ils étudiaient, des dynamiques sociales reproduisant le modèle du paternalisme et du clientélisme (CORRY, 1993 ; GEFFRAY, 1996).



**Chargement de latex de *sorva*  
(famille des Apocynaceae),  
principal composant  
des gommés à mâcher. Rio Negro,  
Amazonie brésilienne.**



## Le rôle clé de l'intervention publique

À la confluence de diverses représentations, la réserve extractiviste risque d'évoluer rapidement sous la pression de facteurs qui lui sont extérieurs, ou de se transformer de l'intérieur, si elle ne bénéficie pas d'instruments de régulation qui garantissent une prise en charge locale de son maintien. Le maintien de tels lieux relève en effet de l'utopie, pour reprendre une expression déjà utilisée, si le projet dont elle est porteuse n'est pas clarifié de façon à anticiper sur son devenir. Faut-il en faire un pôle d'éco-développement, doit-elle intégrer la logique marchande et fonder sa légitimité sur sa viabilité économique, doit-elle être abandonnée aux dynamiques sociales décrites en Amazonie comme obéissant à des logiques d'occupation extensive et destructive, ou doit-elle mettre en avant son rôle de réservoir de biodiversité et de conservation de la forêt ? Nous avons essayé de montrer que la dernière proposition est plus proche des déterminants de sa construction, même si les attitudes de ses occupants vis-à-vis de l'environnement n'en font pas, dans leur démarche cognitive, des protecteurs de la nature. Quoi qu'il en soit, dans tous les cas de figure, son inscription dans un développement durable nécessite des actions d'encadrement et une intervention importante de l'État. Le contrôle d'un territoire par ses utilisateurs directs résulte d'un processus collectif de réflexion et d'action. Or, ces regroupements sont des créations encore récentes où la forme de socialisation la plus immédiate se limite à la famille. Les logiques sociales à l'œuvre ne vont effectivement pas dans le sens du renforcement de la cohésion sociale autour d'un projet collectif.

La réserve extractiviste constitue une situation d'expérimentation sociale avec toutes ses difficultés de réalisation et ses risques de dérapage : modification des rapports au foncier et aux ressources, modification des rapports sociaux et économiques. On imagine aisément l'effort d'encadrement, d'éducation et de suivi qu'une telle métamorphose sociale exige.

On trouve actuellement comme instances de régulation des ONG, des associations et des syndicats qui pallient l'absence de l'État et adhèrent au processus de marchandisation de la biodiversité. Elles militent pour des soutiens au prix du caoutchouc amazonien, pour des marchés de produits « verts », ou pour la définition de zones de bioprospection financée par les industries pharmaceutiques. La défense de la forêt rejoint la mise en place d'une stratégie commerciale et ses partisans misent sur le rôle de la régulation marchande pour conserver ces espaces.

Si l'on admet que la fonction de conservation de la réserve extractiviste est prioritaire, il n'est guère probable qu'un objectif de rentabilité aille dans le sens de sa reproduction. Cela n'exclut pas la recherche d'une ges-

tion écologique plus performante en vue d'une commercialisation de certains produits naturels (végétaux et animaux). Mais il semble illusoire de vouloir rendre ces activités compétitives sur un marché dont les mécanismes sont inadaptés à la protection de l'environnement. La gestion extensive de ces espaces doit se penser hors marché et bénéficier, pour le service rendu à la collectivité, d'aides directes de l'État permettant de pallier les limites de la régulation marchande.

Dans la problématique du rôle de l'extractivisme pour la valorisation et la conservation des milieux forestiers, la réserve est le résultat d'une construction sociale très particulière, ce qui en fait une solution ponctuelle et marginale qui est loin d'épuiser le débat sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux.

Outre les aspects sociaux développés plus haut, la difficulté de sa pérennisation réside sans doute dans la contradiction apparente entre une densité de population nécessairement faible et un appui extérieur important. Pour fonctionner, la réserve extractiviste doit pouvoir compter sur l'encadrement et les infrastructures de base que tout citoyen est en droit d'exiger. Le processus de désengagement de l'État, de décentralisation et de privatisation dans lequel le Brésil s'engage représente à la fois un risque et un atout dans un pays où la démocratie est encore fragile. Les autorités locales sont, en Amazonie, bien peu favorables aux préoccupations écologiques et fonctionnent par tradition sur des rapports de clientélisme. De même, on peut s'interroger sur le souci que des firmes privées porteront à l'environnement forestier quand il s'agira d'exploiter une mine ou de réaliser de nouvelles installations hydroélectriques. Pourtant, les nécessaires procédures de négociation opèrent plus efficacement à un échelon régional, surtout lorsqu'elles portent sur des aspects techniques comme la gestion des ressources forestières qui exigent une grande proximité entre les diverses parties.

De façon plus critique, ces politiques environnementales correspondent généralement à un choix de société vis-à-vis du traitement de la nature. Elles renvoient à la mise en place d'un système dual de développement qui ne règle en rien le problème amazonien. Le paradigme du développement durable auquel se réfère la mise en valeur de l'Amazonie se restreint à une modeste tentative de régulation territoriale, laquelle se traduit par la création d'« archipels de nature » au sein d'un vaste espace productif délimité par des axes de communication et des pôles industriels.

## Conclusion